L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 17 MARS 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPÉRA.

Bureaux 6 h. 1/2.] [Rideau 7 h. 1/2

JEUDI, 17 MARS 1881.

Bureaux 6 h. 1/2.] [Rideau 7 h. 1/2.

LA FIAMMINA,

Comédie en 4 actes de Mario Uchard.

Jouée par MM. Mellino, Fleury, Bourgeois, Pontus, Vic, Mary, Mmes Clarence, Kléber, Vézian, Etienne.

SAMEDI, 19 MARS 1881.

MATINÉE, A MIDI PRECIS.

LES SONNETTES,

Comédie en 1 acte de MM. Meilhac et Halévy.

LES FEMMES TERRIBLES,

Comédie en 3 actes par M. Dumanoir.

Jouée par MM. Darmand, Pontus, Vic, Hers, Etienne, Mmes J. Clarence, Kléber, Vézian.

DIMANCHE, 20 MARS 1881.

Bureaux 6 h. 1/2.] [Rideau 7 h. 1/2.

Bénéfice de M. Darmand.

MONTE-CHRISTO.

PRIX DES PLACES.

Dimanches:

Admission Générale ... $1 00
Fauteuils de Troisièmes ... 40
Troisièmes ... 25

Semaine et Matinées:

Admission ... 50 cts.
Troisièmes ... 25 cts.
12mars—

GRAND OPERA HOUSE.

LA SAISON DE SALVINI.

La vente des billets pour UNE SEULE REPRÉSENTATION, commencera ce jeudi matin, 17 mars, à 9 heures.

PRIX:
$1.50 à 2 selon les places.

Répertoire de la première semaine:
Lundi, 21 mars—OTHELLO.
Mercredi, 23 mars—INGOMAR.
Jeudi, 24 mars—LE GLADIATEUR.
Samedi, 26 mars—OTHELLO. 17 mars—

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau.
Dimanche après-midi MATINEE.
Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
19 oct—6m

Importation Directe!

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

138 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en

Fourrures Capes, Manchons, etc,

—ET—

Jupons de Feutre de Fantaisie.
5janv—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
20 fév—

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la [illegible], la catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16sept80—1 an

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9 jan—1an

GRAND DEPOT DE TAPIS ET DE TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,

100 RUE DU CANAL.

Toiles-cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes [illegible], Satin et Napier, Tapis de cheminée, Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises et anglaises, [illegible] et jutes, [illegible].

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures.

Axminster, Moquette et velours. Corps, Bruxelles, et tapisserie de laine [illegible].

Corniches et Corniches à tringles, dernier genre de franges à boules.

[illegible]

Articles de tous genres pour tapissiers.
21sept—6m

ANT. CARRIERE. E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Le seul théâtre ouvert en cette ville.

Dimanche, 13 mars. Une semaine.
Matinées Mercredi et Samedi.

Engagement de la Merveilleuse Enfant artiste du Monde,

CORINNE.

La Petite Mignonne, précocité lyrique et dramatique, célèbre sous la direction de C. D. Hess, dans la féerie

LA PANTOUFLE MAGIQUE,

Secondée par la Troupe de

30 MERRIE MAKERS 30

Une Cohorte de Trente Artistes de talent lyrique et dramatique,

LITTLE CORINNE

chantera à chaque représentation des morceaux choisis des Cloches de Corneville, Boccacio, Patience, Pinafore, et les Pirates de Penzance.

Dimanche, 20 Mar —The versatile artiste Baker et Farron. 12 mars—7t

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

Les Meilleurs Pianos!

CHICKERING,
MATHUSHEK,
HALE,
HARDMAN

Pianos pour les climats humides!

Pour le son et la durée, ce sont les plus désirables.

GARANTIE DONNEE.

Je serai heureux de faire voir mes Pianos au public qu'il désire acheter ou non.
Une jolie collection d'ORGUES pour Eglises, Ecoles et Salons.
Un stock complet de MORCEAUX DE MUSIQUE, DE LIVRES D'INSTRUCTION.
Un assortiment complet d'INSTRUMENTS de MUSIQUE—EN CUIVRE, A CORDES, en BOIS et en METAL—des importations directes d'Europe.
Couvertures de Pianos—Tabourets de Pianos.

Paiements mensuels très minimes reçus.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.—Nlle-Orléans
20fév—

GRUNEWALD

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
29janv—

MAGASIN D'ART

—DE—

LILIENTHAL

121 - RUE DU CANAL - 121
(Maison Touro.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.

Je ferai les Photographies les meilleures et des derniers genres et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions Plus raisonnables que jamais, eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont au magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL,
5 déc—3mois Propriétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS,

Organisée en 1849—Réorganisée en 1880

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

Sollicite des Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. B. LYMAN ... Président
S. B. NEWMAN ... Vice-Président
CHAS. E. RICE ... Secrétaire.

Directeurs:

Samuel E. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas L. Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
S. [illegible], Alf. Moulton,
Geo. W. [illegible], Wm. B. Conger,
P. [illegible], Wm. M. Parker,
Robert O. [illegible], George [illegible],
Edward Ealls, [illegible] L. Finch,
W. W. Swain, [illegible],
A. H. Seward, [illegible] Delery,
U. Marinoni, [illegible] Francis,
Charles E. Dalton, Charles Newman,
E. F. Grigsby, S. C. Coulon,
Wm. A. Phelps, John Colder,
Ford. Marks, Wm. B. Lyman.
E. H. Adams 27 juin—1an

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829.

Sirop Pectoral Balsamique de

DUCONGÉ.

Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop vénéré bien connu. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop avec celui qui l'a composé, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi-siècle. Pour toutes les affections des poumons, telles que: Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachements de sang et Coqueluche, sa merveilleuse efficacité a été reconnue dans toutes les familles du Sud et de l'Ouest. Il a été aussi trouvé souverainement sûr pour les désordres inflammatoires tels que: Diarrhée, et surtout dans des cas de Dyssenterie. A cause de sa composition particulière, il se conserve pendant des années sans fermenter, et sa saveur agréable est des plus douces et palatables.

Donnant mon attention personnelle à la soigneuse préparation du sirop, sa mise en bouteilles et l'expédition de chaque caisse, j'ose espérer mériter le patronage très grand dont jouit le sirop depuis si longtemps et à de si justes titres.

F. E. DUCONGÉ, Seul Propriétaire.
Laboratoire: 107 rue Royale, N. O., Lne.
A vendre par tous les droguistes.
30 jan—SuDiMaJ

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cognac et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane.
R. L. Taney, M. D. — C. Délery, D. M. P.
E. Harrison, — Capdevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D. 26 rue St-Charles.
Dr Faget, — Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. — Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 30 janv—6m D.MerJ.

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Canal et St.-Louis,
1er fév—81 1 an DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—81, 1an DMarJ

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de [illegible] le gallon. 10 mars—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allemant Pierre
Astillou Mme Vve Germain d'
Abadie Jean Marie
Ader Célestin
Buisson Onésime
Brué la famille
Bonnaffous Stanislas
Boné Pierre
Barès François
Boyer Augustin
Bounant Henriette
Biegel Joseph
Clavarie Pascal
Cornu le père
Courtiade Eugène
Capdevielle Charles
Claveri Jean Marie
Castay Paul
Collin Dominique
Dumestre Jean Marie
Dumesnil Benjamin
Dufaut François
Duthut Eugène
Dreyfus
Drosser-Aran Michel
Dumont Jacques
Dutrey Jean Hippolyte
Dasty François
Debiaune Claude
Duplan Pierre
Deyason Gérard
Ducos Pierre
Dangis Guillaume
Flain Julien
Fortassin Pierre
Fortier la famille
Falque Jean Baptiste
Fontaine François
Guichardot Auguste
Gautreau Henry
Guyon E A
Guisle Barthélemy Hippolyte
Heurcade Bernard
Harant Jacques Delphin
Helies Jean
Hupin Léon
Hancart Clodomir
Janet Charles
Laporte Joseph
Lacoeude Mme
Labarrère Armand
Lenfant Irenée Armand
Laplace Jean
Laseus Jean Pierre
Layrisson Pierre Xavier
Larrieu Jean
Lange Joseph
Mayer Albert
Moulin Charles
Marchal Félix
Masse Jean Louis Etienne
Maria Charles
Mournet-Maumus Louis
Mothe Eugène
Mercel Joseph
Missart Pierre Joseph
Noé Jean Antoine
Nassans Jean Jacques Marie
Osbo François
Peiffer Jean
Pomes Jean Bruno
Quentin fils
Raymond Stéphanie
Roule Mme Vve
Rossignol Maurice
Roger Henri
Stocklen Pierre
Schileder
Scharff Edouard
Thouler Pierre Guillaume
Tresch Vincent
Tesserand Jacques
Trombert Edouard
Vergnes Emile
Vignaux Jean

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
8 mars—

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Actif provenant des incendies, à l'exclusion du capital payé	$ 9,881,426 21
Capital payé	1,228,200 00
Total de l'actif	$11,109,626 21
Montant réservé pour pourvoir les réassurances et les pertes reconnues	3,944,358 23
Excédant pour les porteurs de polices	$ 7,165,267 98
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,061
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,720

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lalande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 26 octobre 1880. 24 oct—6m.

LEON QUEYROUZE. [illegible] BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS

Toutes sortes de Produits de l'Ouest, AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.
6 juil, 80—1an

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette Loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.

Mardi, 12 AVRIL 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 12 Avril 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, soit	$30,000
1	Lot de	10,000	10,000
1	Lot de	5,000	5,000
2	Lots de	2,500	5,000
5	Lots de	1,000	5,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	100	10,000
200	Lots de	50	10,000
500	Lots de	20	10,000
1,000	Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de 12 du

MARDI, 12 Avril 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent invariablement accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Anne Markey exécutrice vs Michael Cogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2512.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, dépendances et avantages qui y appartiennent, étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa ou Calliope, Pearl et Delord, désigné par le numéro onze sur un plan dressé par H. Mollhausen, ingénieur civil, en date du dixième jour de janvier 1847, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, au pied anglais, vingt et un pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Francis Cubbe par acte passé pardevant Selim Magner, anciennement notaire, le 22 novembre 1865.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 mars—16,22,30,6,13,16 avril

Jas. P. Guinault vs Mme Mary Daffee femme de Jean Daffee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 19 mars 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Paix, Esplanade, Grands-Hommes et Bagatelle, commençant d'un point à vingt pieds de distance du coin de la rue Bagatelle, mesurant trente-deux pieds de face à la rue de la Paix, (faisant face actuellement sur la rue Bourbon,) sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Le dit lot est une partie du lot No 150 sur le plan original du Faubourg Marigny, acquis par feue Catherine Deseau de Bernard Marigny, par un acte passé pardevant N. Broutin, anciennement notaire en cette ville, le 13me jour de mai 1807. La dite propriété est connue comme No 231 de la rue Bourbon et à la fin de la rue de la Paix. Etant la même propriété acquise par Mme Mary Daffee par héritage de Michael Crimmen son mari en seconde noces (maintenant décédé), laquelle succession a été ouverte à la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans sous le numéro 39,173 du docket de la dite cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 fév—16.23—mars 2.9.16.19

Randolphe F. Theurer vs. Mme Katharina Tellenbach femme de P. Maurer et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2197.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 26 mars 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept, dans l'îlet numéro dix, borné par les rues Indépendance, Amour, Pauline et Craps, sur un plan dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville. Le dit lot mesure (au pied américain) comme suit: le lot numéro six, quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue Indépendance sur une profondeur de quatre-vingts-quinze pieds; le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Indépendance et Amour, quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue Indépendance sur une profondeur et face de quatre-vingts-quinze pieds à la rue Amour.

Lesquels lots de terre ont été achetés par feu Pierre Tellenbach durant la communauté qui existait entre lui et Mme Katharina Tellenbach [défenderesse] sa veuve survivante, de la succession de Johannes Yantzi, conformément à un acte passé le 29 juillet 1851, pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, et maintenant appartenant à la défenderesse Mme Tellenbach de la manière suivante, à savoir:

Une moitié en sa capacité d'associée survivante de la susdite communauté et l'autre moitié en sa capacité de légataire universelle de son mari décédé, en vertu de son dernier testament et par testament exécuté le 21 janvier 1862 devant le dit Ducatel, notaire et dûment homologué, en quelles capacités la dite défenderesse a été reconnue et comme telle a été mise en possession de la susdite propriété, par décret de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans rendu le 20 février 1865, No 18,814.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—23—2,9,16,23,26 mars

J. J. Foley, Mme Ellen Martin, [illegible] vs. Paul Avrillo et Lavinski Avrillo.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 70.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. K. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 12 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Derbigny et Roman, le dit lot mesure 23 pieds de face à la rue Roman, sur une profondeur et façade de 49 pieds à la rue Laharpe, selon un plan dressé par Arthur [illegible] et annexé à un acte passé le 17 juillet 1879, pardevant R J Kerr, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.
9 fév—9,16,23 mars 2,9,12.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick G. Wetter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 184.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frederick Wetter, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
17 mars—17.22.26.

Succession de Marie Chedôme, veuve en première noce de Louis Brismontier, en seconde noce de Christophe Duhourg, et femme décédée de Jacques Cornu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 377—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jacques Cornu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 mars—16.20.25

Succession de Pierre Casimir Blanchin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2599.—Division —— Attendu que Mme Adeline E. Blanchin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Casimir Blanchin, décédé, intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 mars—12,17,20.

Succession de Auguste Langlois.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2538—Division —— Attendu que Clément L. Felion a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Auguste Langlois, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 mars—9,12,17 mars

Succession de John Fox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 2523—Division ——Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
8 mars—8, 12, 17.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 2,597.—Kœmer & Schultz vs leurs créanciers.

Arrêt de Cour.

TOUTES les formalités de la loi ayant été remplies que la cession de propriété faite par les insolvables Kœmer & Schultz soit acceptée au profit de leurs créanciers, et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu devant W. O. Hart, notaire, dans le but de choisir un syndic, le 14e jour d'avril 1881, et que M. E. B. Kruttschnidt, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et en attendant, que toutes les procédures contre les personnes et la propriété des dits insolvables soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 11 mars 1881.
Signé: HENRI L. LAZARUS juge.
Pour copie conforme.
Au Bureau du Greffier,
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1881.
E. A. LUMINAIS, Commis en chef.
12 mars -12,17,22,26

C. ROUYER,

COIN

CHARTRES et CONTI.

L'USAGE établi de faire, une fois l'an, des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, j'invite le public à venir visiter mon Stock de Marchandises, choisi spécialement pour cet objet et qui par la modicité des prix défie toute concurrence. J'offre à vendre le plus bel assortiment de Montres, Bijouterie, Pendules, Jumelles d'Opéra, Lunettes, Pincenez; aussi, Services d'Argenterie pure, tels que Couverts de table, Demi-couverts pour enfants, Gobelets, Moutardiers, etc., etc.

Spécialité pour les Couverts Alfénide et Orfèvrerie en Plaqué. 1 déc—1an—Sm DMJ

NEW ORLEANS BIRD STORE,

MORITZ SCHUCHARDT,
60......RUE DE CHARTRES......60

Marchand d'oiseaux, cages, semences et ouvrages en écaille, coquillages, petits animaux, etc.
20 fév—1 m—mar jeud dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés centrales de choix dans les Premier et Quatrième Districts, rues Camp, St-Charles et Carondelet.

Crédit à long terme, portant seulement six pour cent d'intérêt.

Succession de Dame Anne Farrell veuve de feu Gerald Farrell.

No 2619 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY et O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 12 mars 1881, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° La maison de résidence en bois à deux étages, située rue St-Charles, No 385 dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Charles, Carondelet, Melpomène et Terpsichore. Le terrain mesure environ 20 pieds 10 pouces de face rue St-Charles, sur 110 pieds de profondeur, avec l'usage d'une allée de derrière, donnant rue Melpomène, propriété et allée louées facilement aux meilleurs locataires.

2° Les deux maisons de résidence à trois étages en briques, Nos 238 et 240 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Camp, Magasins, St. Joseph et Delord. Les terrains sont désignés par les Nos. 5 et 6 et sont situés l'un à côté de l'autre, et mesurent chacun 24 pieds de face rue du Camp, sur 116 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, avec droit de passage en commun avec les propriétés adjacentes, d'une allée de derrière large de 11 pieds, s'ouvrant rue Delord. Ces maisons forment une partie du "Adams Row" et sont toujours recherchées par de bons locataires permanents. L'une d'elles est louée à bail jusqu'en octobre 1881.

3° Cette Propriété exceptionnelle située angle nord-est des rues Ste Marie et Carondelet, dans le carré borné par les rues Carondelet, Chemin Félicité, St Charles et Ste Marie, désignée comme les terrains 69 et 70. Ces terrains sont situés l'un à côté de l'autre, et mesurent ensemble 64 pieds 4 pouces de face rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur et de face rue Ste Marie. Les améliorations comprennent rue Carondelet, deux cottages doubles à un étage, connus comme les numéros 458 à 464, et une maison de résidence à deux étages rue Ste Marie, connue par les numéros 352 et 355. Cette propriété de choix est dans un des quartiers les plus attrayants du Quatrième District, et à peu de distance du centre des affaires et dans le voisinage de quatre chemins de fer.

4° Un morceau de terre rue Tchoupitoulas, dans le 4me District dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Première et Seconde, désigné par le No 5 et mesurant environ 32 pieds 3 pouces et 3 lignes de face, rue Tchoupitoulas, sur une profondeur du plus grand côté, d'environ 135 pieds 5 pouces et 5 lignes, dans le même îlet sont de belles maisons; la rue est pavée en pierres plates carrées. Il passe devant une ligne double de chemin de fer, contiguë à un marché près du ferry de Gretna et d'un débarcadère de sel et de bardeaux.

Conditions de la vente: La moitié comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt seulement de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et l'intérêt éventuel après de 8 pour cent par an garanti par une hypothèque spéciale, lien du vendeur et privilège avec toutes les clauses usuelles de sécurité et stipulations; les acquéreurs assumant le paiement, en sus des montants de leurs enchères, de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant William J Castell, notaire.
16 mars—16,19,20,26—avril 2 3,9, 10,15,16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt dans une propriété du Premier District. Succession d'Eugène Basile.

No 2411, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 25 février 1881, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié indivise d'un certain morceau de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par les rues St Charles, Euterpe, Polymnie et Prytanie.

Le dit morceau de terre mesure, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 20 avril 1876, et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, le 31 mai 1876, 57 pieds 10 pouces et 6 lignes de face rue Euterpe sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—COMPTANT. L'acquéreur assumera, en sus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles en 1881, et un dépôt de 10 pour cent, comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16,19,26,—2,9,16 avril

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

H. P. Koch vs. Walcott A. Strong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1204.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 2 avril 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Les tout et particulièrement les certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, St-Charles, (anciennement Nayades) Constance, et Carondelet, (anciennement Apollo) qui est une subdivision de l'îlet numéro cent quatorze, sur le plan original du dit faubourg Livaudais, dans l'îlet alors borné par les rues Nayades, Sixième, Apollo et Washington, à savoir:

Premièrement—Ce certain lot de terre désigné par le numéro trente-trois sur un plan dressé par Knell et Werner, architectes, en date du 4 février 1848, et déposé par référence en l'étude de G. R. Stringer, alors notaire en cette ville, et mesurant (au pied américain) trente pieds de face à la dite rue Washington sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Une certaine portion, ou morceau de terre adjacent au lot susdit décrit du côté le plus près de la dite rue Carondelet et mesurant trente pieds de face à la dite rue Washington sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et quatre lignes, la dite portion de terre étant composée ou prise de l'extrême fond de plusieurs lots désignés par les numéros 29, 30, 31 et 32 sur le susdit plan fait par Knell et Werner, architectes, qui est désigné comme le lot No 52.

Troisièmement—Une certaine portion ou morceau de terre, mesurant trente pieds de face à la rue Conrey sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds et un pouce, entre lignes parallèles, et étant dans le fond des lots faisant partie du susdit lot deuxièmement décrit, et étant désignés par les lettres B, C et D sur un plan attaché à un acte passé pardevant James Graham, notaire en cette ville, en date du 10me jour d'avril 1860, et composé d'une partie de l'extrême fond de plusieurs lots, numéros 26, 27 et 28 sur le susdit plan fait par Knell et Werner, architectes, acquis le 20 octobre 1877 de Mme O. F. Hunsaker, par acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, anciennement notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2mars—2 9 16 23 30 avril 2

Dans l'affaire de la succession de Jacob Klees.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1810.—En vertu d'un ordre de vente et jugement rendu le 21 janvier 1881 et signé le 7 mars 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 9 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville sur la rue de la Levée entre celles Montégut et Clouet, mesurant vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de cent trois pieds neuf pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux et cent quatre pieds quatre pouces sur la ligne qui le divise du lot No quatre. La dite propriété a été acquise par Jacob Klees par achat de la succession de Nicholas Galandier par acte passé pardevant Joseph Cohn notaire en cette ville, le trente-unième jour de mai 1870.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mars—9 16 23 30 avril 6 9

Jérome Manly, exécuteur Succession de Drumm vs. Mme Marianne Drumm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1647.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus désignée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 avril 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le numéro un, dans le carré borné par les rues St-Thomas, St-André, Ste-Marie et Rousseau et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face rue St André, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 mars—2,9,16,23,30—avril 2.

Léon Godchaux vs Charles E. [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1841.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et un demi lot de terre, situés dans le faubourg Ayart, Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept; le demi lot étant une partie du lot désigné par le numéro cinq et contigu au dit numéro six, dans l'îlet marqué B qui est compris entre les rues Front, Robert et Upperline et le fleuve Mississippi, lesquels lots mesurent comme suit, à savoir:

Les lots numéros six et sept, mesurent chacun trente pieds et neuf lignes de face à la dite rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles, et la dite moitié du dit numéro cinq touchant au lot numéro six et mesure quinze pieds cinq lignes et demi de face à la dite rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles (le tout au pied américain) conformément à un plan fait par William Forshey, voyer, et déposé sous le No 9 à l'étude de C. C. Ledreyer alors notaire en cette ville, ensemble avec les améliorations et les dépendances qui s'y trouvent. Acquis par le défendeur ci-dessus par achat de Charles Raymond, suivant acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 19 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—Avril 5,12,16.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. PEARSON.

Vente positive d'une propriété de valeur à l'encan, propriété élégante, désirable et rémunératrice, formant l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine. Une résidence charmante dans le Sixième District, avec six lots de terre, cottage à Carrollton.

Succession de Mme Caroline Mentz, No 1095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO PEARSON, encanteur—Bureau: No 90, rue Camp, il sera vendu SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—

1° Ce grand magasin en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, convenable pour une grocerie ou manufacture, ayant 13 chambres, un long corridor, ainsi qu'une nouvelle galerie près du chemin de fer et le Bassin, sur un lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 100 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes parallèles.

2° Le cottage-résidence désirable, consistant en une maison bien construite avec six grands terrains Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant, le terrain No 14, 30 pieds de face rue Commercial, sur une profondeur de 150 pieds, et les lots Nos 15 à 19 inclusivement, chacun 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 107 pieds et 6 pouces; le tout compris dans le carré No 57, borné par les rues Clinton, Hilary, Pearl et Commercial; les dits terrains sont bien remplis avec des arbres fruitiers et autres, et était auparavant la résidence du Dr Marsden.

3° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situés dans le 7me District de l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6 et 7 dans le carré No 21 H et bornés par les rues Seconde, Hampson, Washington et Burdette, les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face rue Seconde, sur 124 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et égales.

Conditions—Comptant—L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mars—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Livres de droit! Livres de droit!

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale, —JEUDI, 17 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 46 rue Royale, entre Douane et Bienville—

Une bibliothèque de livres de droit, consistant en partie des œuvres ci-après nommées: Chitty, loi commerciale, du digest équité, du plaidoyers, du sur les bills, Commentaires de Story, Commentaires de Kent, digest de Harrison, équité et jurisprudence de Story, œuvres de Pothier, Macarde, Code Napoléon, prescription de Troplong, décisions de la cour suprême des Etats-Unis par Curtis, digest sur le crime, de de Brightley, Russel sur Statuts Révisés de New York, de de la Louisiane, question du droit Merlin, Actes de la Louisiane 1821 à 1848, répertoire de jurisprudence Merlin, Journal du Palais, Toullier droit civil, encyclopédie de droit, dictionnaire de jurisprudence et du lot, dictionnaire de Worcester, dictionnaire de Bouvier, et autres œuvres diverses de valeur.

—AUSSI—

Une bibliothèque en noyer noir, secrétaire de bibliothèque et pupitre [sitting desk] en noyer noir.

Conditions—Comptant avant livraison.
16 mars—

Propriété améliorée de valeur, dans les deuxième et troisième districts. Sur le chemin St Jean, à proximité de la station du chemin de fer d'Orléans.

No 353 rue Ste-Anne, entre celles Roman et Prieur.

No 355 rue Ste-Anne, entre Roman et Prieur.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale, SAMEDI 19 mars 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, sans limite, les propriétés ci après décrites, à savoir.

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le faubourg Pontchartrain, désignés comme Nos 62 et 63 sur un plan dressé par L. Surgi le 27 septembre 1836 et déposé en l'étude de Hugh Pedesclaux, anciennement notaire en cette ville, les dits lots étant une subdivision d'un lot de terre désigné comme No 12 sur le plan général du dit faubourg Pontchartrain, et mesurant ensemble 60 pieds de face sur le chemin St Jean, sur une profondeur de 117 pieds et plus s'il y en a. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages avec [illegible] en bas, 4 chambres en haut, galerie devant et derrière, cuisine, dépendances, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Prieur, Dumaine et Roman, mesurant 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Anne sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à deux étages solidement construit, ayant 4 chambres au premier et 4 chambres au second étage, cuisine avec deux chambres et la dépendance contenant 2 chambres, cour, lieux d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 353.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Ste Anne, Dumaine et Roman, et mesurant au pied américain 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage confortable, retiré de la rue ayant en tout 5 chambres, galerie sur le côté, cour, hangars, lieux d'aisance, etc. Le tout couvert en ardoises et un joli jardin sur la façade et connu comme No 355 rue Ste Anne.

Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, assurance et transfert de police au détenteur du billet, et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs seront requis en sus du montant de l'adjudication d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881.

Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs. 13mars—

Propriété de valeur dans le Second District

Encoignure Est des rues Marais et Ste-Anne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mars 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale, entre les Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste Anne, Dumaine, Tremé & Marais. Le dit lot formant l'encoignure Est des rues Ste-Anne et Marais et désigné par le No 1 sur un plan dressé par Journot et annexé à un acte passé en l'étude de C. Pollock, alors notaire en cette ville, le 20 septembre 1846, et mesure au pied américain 31 pieds 11 pouces de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et façade à la rue des Marais de 87 pieds 4 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent une maison basse en briques avec attique et couverte en ardoises, et contenant environ 6 chambres, cabinet, grande galerie ouverte, &c. Aussi une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant environ 6 chambres, galerie de côté à l'étage supérieur, lieux d'aisance, &c.

Termes et conditions—1/2 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou en partie, assurance et transfert de la police ainsi que le remboursement des primes non expirées et toutes les autres clauses habituelles.

L'acquéreur paiera en sus du montant de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1881, et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire, aux frais de l'acquéreur. 13 mars—

Charmant cottage double dans le 3me District,

Nos 261 et 263, rue des Champs-Elysées

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 19 mars 1881, il sera vendu à midi, à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Robertson, ci-devant St Jean-Baptiste et Claiborne, ci-devant St-Ovid, et mesurant, au pied américain, 40 pieds de face rue des Champs-Elysées, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds. Les améliorations comprennent un nouveau et élégant cottage double, à un étage, en bois, et couvert en ardoises, avec attique et une cuisine double à 2 étages, en bois, couverte en ardoises attenante à la maison principale. Celle-ci contient de chaque côté un salon, une salle à manger et deux chambres à coucher, la cuisine contient six chambres, lieux d'aisance, galerie latérale à chaque étage, auvents, citernes, cour pavée de chaque côté, etc.; les tuyaux de gaz sont introduits dans toute la propriété. La propriété est en excellent état, venant d'être réparée entièrement.

Conditions—1/3 ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, lien et privilège de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, assurance et transfert de la police, et remboursement des primes non échues, ainsi que toutes les clauses usuelles. L'acquéreur sera requis de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur. 13mars—

Propriété de valeur améliorée No 212 rue Bienville, 2me District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 19 mars 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Tremé et Marais, mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur entre lignes parallèles de 119 pieds.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, recouverte en ardoises, contenant 3 chambres, une cuisine en bois à un étage contenant 2 chambres, cuve, lieux d'aisance, &c., et porte le No 212 rue Bienville

Termes et conditions—La moitié comptant et le reste à un an de crédit pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, assurance et transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1881 et faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 mars—

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—3mDMaV

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

"LAIT CONDENSE."

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur—JEUDI, 17 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin No 83, rue Poydras.

140 boîtes Anglo Swiss lait condensé, endommagé à bord du steamship Excellent de Liverpool.

Conditions—Comptant. 16 mars—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Actions de la New Orleans Insurance Association, Meubles de maison, Livres, Pianos, Montre en or, Linge de corps.

Succession de Joseph Claude Brieu, No 2138, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—MERCREDI, 23 mars 1881, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 46 rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1881, pour le compte de la succession ci-dessus—

2 Actions de la New Orleans Insurance Association. Piano Pleyel Bibliothèque et livres, Machine à coudre Singer, Montre en or, Linge de corps, Meubles de maison.

Conditions—Comptant avant livraison.
12 mars—12,15,19,23

Fonds d'un magasin de cuir et de tiges, installations, comptes, billets à recevoir, bail non-échu, etc.

Succession d'Aristide Fulgence Rieau, No 2479 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale, —JEUDI, 24 mars 1881, à 10 1/2 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique au No 36 rue Chartres, entre Bienville et Douane, en vertu d'un décret de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, 11 mars 1881, dans la susdite succession:

Le fonds et les installations du magasin de cuir et de tiges du défunt au No 36 rue de Chartres; aussi, comptes sur les livres et les billets à recevoir, selon l'inventaire en cour dont la liste sera montrée au bureau de l'encanteur, le terme non-expiré d'un bail à $50 par mois du magasin à 3 étages, No 36 rue de Chartres, terme expirant le 30 septembre 1881, le bonus de ce bail devra être payé comptant et l'acquéreur assumant les obligations du premier locataire pour le terme non-expiré.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
12 mars—12,16,20,24

Propriétés de valeur dans le Second District.

No 53 rue Quartier, entre Royale et Chartres.

No 107 rue St-Philippe, entre Bourgogne et Dauphine.

Succession de Joseph Claude Brieu.

No 2138—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1881, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4 et situé dans l'îlet borné par les rues Quartier, Royale, Esplanade et Chartres, sur un plan de J Pilié en date du 4 mai 1826 et attaché à un acte passé pardevant Ch. De Armas, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant 42 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 91 pieds 7 pouces sur la ligne de division du lot No 3 et de 89 pieds 1 pouce sur la ligne de division du lot No 5, et 42 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis, en tout 6 grandes chambres au rez-de-chaussée, 6 chambres à l'étage supérieur, et une grande chambre dans l'attique de chaque côté de la maison, les écuries à 2 étages, en tout ayant 4 chambres, le tout couvert en ardoises, hydrant, cour carrelée, citernes, etc., de chaque côté et gaz partout. Cette propriété porte le No municipal 53 de la rue Quartier.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Bourgogne et Dauphine et mesurant au pied français 30 pieds 8 pouces de face rue St Philippe, 90 pieds de profondeur d'un côté, une première profondeur d'environ 18 pieds 4 pouces de l'autre côté, de là rétrécissant environ 9 pieds à angle droit, ensuite une profondeur d'environ 51 pieds 8 pouces à l'arrière plan, qui mesure 30 pieds par la face à la rue St Philippe. Les améliorations comprennent une maison double en briques avec mansardes pour habitation ayant 2 chambres, 1 cabinet et une grande chambre de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages, avec 2 chambres de chaque côté, cour carrelée, hydrant, citernes, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, et porte le No municipal 107 rue St Philippe.

Conditions—Un tiers comptant le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant contenir toutes les clauses habituelles de sécurité, le paiement de 5 0/0 honoraire d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets et relativement à l'assurance et au transfert de la police. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles l'année 1881 et auront le privilège de payer tout le montant au comptant, aussi de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12mars—12,19,26—2,9,16 avril

PAR B. ONORATO.

Propriété rue St. Bernard, entre Marais et Villeré.

Succession de Veuve Joseph Foster.

No 1972. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B ONORATO, encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI 26 mars 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 7 mars 1881, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 15 du carré No 3, compris entre les rues Plauché (maintenant Marais), St Bernard, Laharpe, Villeré et Columbus, mesurant 30 pieds de face à la rue St Bernard, sur 107 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 16, 107 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne qui le divise du lot No 14, et 30 pieds 1 ligne de largeur au fond d'où il est séparé du lot No 21, le tout au pied américain, d'après un plan de A. d'Hémécourt, daté du 18 décembre 1847 et déposé au bureau de A. Mazureau, ci-devant notaire en cette ville.

Un morceau de terre dans le même carré, désigné par le No 6 sur un plan de D'Hémécourt, le 18 décembre 1856, annexé à l'acte passé pardevant Philippe Lacoste ancien notaire de cette ville, le dit lot mesurant — au pied américain — 30 pieds 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 5, 31 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 7, 31 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 14, et 30 pieds 1 ligne sur la ligne qui le divise du lot No 15.

Un certain lot de terre dans le même carré désigné par le No 5, sur le même plan, en date du 18 septembre 1856, le dit morceau de terre, au pied américain mesure, 31 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 14, 31 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 4, 52 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise des lots Nos 6 et 7, 61 pieds 1 pouce et 4 lignes de l'autre côté. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits lots.

Les trois lots ci-dessus désignés seront vendus ensemble.

Cette vente étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus sera vendue pour ce qu'elle rapportera, avec douze mois de crédit. L'acquéreur devra donner son billet avec une bonne sécurité solvable, garanti par hypothèque, lien et privilège de vendeur, huit pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, les bâtisses devront être assurées et la police transférée, en cas de procès, l'acquéreur devra payer cinq pour cent d'honoraire d'avocat sur le montant réclamé, l'acquéreur aura à payer au moment de l'adjudication la somme de $175 pour frais d'impression, d'encanteur, etc., lequel montant sera déduit du montant de la vente.

Acte de vente pardevant S. Flower, notaire, aux frais de l'acquéreur et il devra assumer les taxes dues et exigibles en 1881.
8 mars—8,17,26.

Résidence de valeur sur la rue Annette, entre celles Girod et Urquhart.

Succession de Joseph Alcina. No 2285.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR BEN ONORATO, encanteur, bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 9 avril 1881, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 mars 1881, dans l'affaire de la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annette, Girod, Urquhart, St-Antoine, formant une partie du lot No 400 de l'îlet No 40. Le dit lot mesure au pied (français) 15 pieds de face à la rue Annette, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1881, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5,12 26, avril 2,9.

Meubles, Outils d'arrimeur, etc.

Succession de Wm. Thompson, No 2504 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—Il sera vendu le LUNDI, 21 mars 1881, à 11 heures du matin, à l'encan, sur les lieux, No 699 rue Royale, entre Clouet et Louisa, par ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 9 mars 1881, les effets mobiliers suivants:

Un lot d'effets mobiliers, un lot d'outils d'arrimeurs, consistant en planches pour brouettes, trucks, crics, poulies à dent, un lot de chaînes, pinces, leviers, rouleurs pour le coton, etc., aussi tous les intérêts du défunt dans le Yole appelé: "Keep your eyes open."

Conditions—Comptant sur les lieux.
10 mars—10,16,21

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales conduites au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

8mai—1an LEONORA FASS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Bijoux, Argenterie et Meubles.

Succession de Madame Mathilde de Morant, veuve de James Hepburn.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 2171.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—LUNDI, 21 mars 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, à la dernière résidence de la défunte au No 219 rue des Remparts, entre celles Dumaine et St. Philippe, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mars 1881—

Un lot de meubles meublants et divers articles.
—Aussi—138 oz. d'argenterie assortie et un lot de bijoux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
10 mars—10,15,20

Grand terrain vacant encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.

Vente pour effectuer un partage.

Eugène d'Hérété vs Pierre Ader et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 1824.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 avril 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, en date du 29 décembre 1880, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Rocheblave et Dorgenois, lequel lot de terre formant encoignure aux rues Dumaine et Dorgenois, mesure 33 pieds de face à la rue Dorgenois sur 59 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur et face à la rue Dumaine.

Le tout conformément au plan à la Bourse.

Conditions: Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an, en un billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec la clause de 5 pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du dit billet. Les taxes pour l'année 1881 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix d'achat.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
27fév—mars 5 12 19 26 et avril 2

PAR A. SELLE.

Une résidence de famille de valeur très près du Bayou St-Jean.

Vente positive et sans réserve.

PAR ARMAND SELLE, encanteur—Bureaux No 50 rue Royale—SAMEDI, le 19 mars 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le chemin St Jean, les rues Port, Washington, Hagan et Première, et désignée par un plan fait par J. A. D'Hémécourt, daté Nouvelle-Orléans, le 30 octobre 1875, par lettre A et No 7.

Le lot No 7 mesure 33 pieds 11 pouces et 8 lignes de face au chemin St-Jean, 99 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur un côté, 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre côté, 64 pieds sur la ligne du fond, et touche en partie au lot A.

Le lot A mesurant 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington, sur une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 67 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 64 pieds sur la ligne du fond, et touche en partie au lot No 27.

Les bâtisses et améliorations comprennent cette bâtisse élégante et solide, couverte en bardeaux, spécialement bâtie pour résidence de famille et ayant un grand salon, trois chambres, trois cabinets et galerie en arrière, cuisine ayant deux chambres en bas et deux chambres en haut, chambre à laver, écurie, citernes et lieux d'aisance. Le gaz est introduit dans le principal corps de logis. Le jardin est très grand et contient, en outre des fleurs, plusieurs orangers, néfliers et figuiers.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Gérome Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur. 13mars—7t

PAR C. E. GIRARDEY.

Propriété pour magasin et résidence dans le Second District.

Le magasin et la résidence au coin des rues Ste-Anne et Prieur

Le cottage en bois rue St-Philippe, entre les rues Roman et Derbigny, et la maison en bois à deux étages, No 179 rue St Pierre.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp — SAMEDI, 26 mars 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan.

1° La maison en bois à deux étages pour résidence et magasin formant le coin N. E. des rues Ste Anne et Prieur, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Prieur, Roman et Dumaine. Le terrain mesure [illegible] pieds 5 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur et façade de 120 pieds à la rue Prieur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence spacieuse en bois à deux étages avec magasin à l'encoignure, deux grands appartements adjacents, quatre chambres et l'entrée du fond au premier étage et quatre chambres au second étage, avec verandah, etc., rapportant environ $40 par mois payés par le locataire.

2° Le joli cottage en bois No 264, rue St-Philippe dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Derbigny et Roman, renfermant 4 chambres et cabinet dans le principal corps de logis, cuisine avec deux chambres, cour et jardin dans le fond. L'Eau Ste-Anne est à environ un îlet de cette propriété.

3° La maison en bois à deux étages No 179, rue St-Pierre, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Orléans, St Claude et Tremé. Le terrain mesure 32 pieds de face à la rue St-Pierre, sur [illegible] pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur.

Conditions: Un tiers ou davantage comptant au choix des acquéreurs, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent d'honoraire d'avocat, transfert des polices d'assurance. Les acquéreurs assument le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant les notaires désignés par les acquéreurs.
12 mars—12,13,19 jusqu'à la vente

VENTE IMPORTANTE

de Propriétés de choix dans les Deuxième, Troisième et Sixième districts, comprenant des maisons de résidences et bâtisses dans les rues Esplanade, Bourbon, St-Claude, Dumaine, Douane et Magazine.

Le tout à des conditions faciles et à long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur bureau No 31 rue du Camp — SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° La résidence en briques à deux étages, No 124 rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Remparts et Bourgogne. Le lot mesure plus ou moins 31 pieds 6 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Elle se compose de salons, salle à manger, corridor, dépendances, cuisine, office, chambre à laver au rez-de-chaussée et sept chambres, corridor et verandah au deuxième étage, citernes, cour pavée, etc. Le voisinage est un des plus jolis de cette Avenue populaire.

2° La résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, No 239 rue Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St. Philippe et Ursulines. Le lot mesure 32 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Elle se compose d'un salon à double arche, élégamment fini, corridor, salle à manger, cuisine et 2 chambres au premier étage, 6 chambres et corridor, cabinet, chambre à bain au 2me étage et une chambre, corridor et cabinet dans la mansarde, cour pavée, cuve et gaz.

3° La résidence en bois à deux étages avec attique et façade en briques, formant le coin N. E. des rues St Claude et Kerlerec, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Kerlerec, Remparts et Columbus. Elle se compose de salons doubles, et chambre à bain au 1er étage, 5 chambres, corridor et cabinet au 2d étage, 1 chambre et cabinet dans la cuisine, cuve, etc. Le lot mesure 26 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, 94 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre côté et 26 pieds de largeur dans le fond.

4° La résidence en briques à un étage, désignée par le No 163 de la rue Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Dauphine. Le lot mesure 29 pieds 2 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 80 pieds 9 pouces, comprenant 4 chambres et une cuisine en briques à deux étages, ayant 2 chambres au premier ainsi qu'au second étage.

5° La résidence en briques à un étage avec attique désignée par le No 111 rue Bourgogne, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Louis et Toulouse. Le lot mesure 45 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, comprenant salon, salle à manger, corridor, 3 chambres à coucher dans le corps de logis, 4 chambres et dépendances dans la cuisine, cour pavée.

6° La résidence en briques à deux étages avec attique désignée par le No 44 de la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Royale et Chartres. Le lot mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles. Elle se compose de corridor, salon et salle à manger, cuisine, office et chambre à laver au premier étage, 5 chambres, cabinet et corridor au second étage, et 3 chambres, cabinet et corridor dans la mansarde, cuve, etc.

7° Le cottage en bois à deux corps de logis et cinq lots de terre formant l'encoignure N.-E. des rues Magazine et Upperline dans l'îlet borné par les rues Magazine, Upperline, Lyon et Live Oak. Il se compose de 4 chambres et cuve à chaque corps de logis. Les lots mesurent 130 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Upperline; plus d'information à la vente.

Termes et conditions—1/4 ou plus comptant à la discrétion de l'acquéreur et la portion à crédit à 1, 2 et 3 ans, avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt, 5 0/0 honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire.
11 mars—11, 12, 13, 19, 20, 26,27, 2 avril à la date

FRED. N. THAYER.

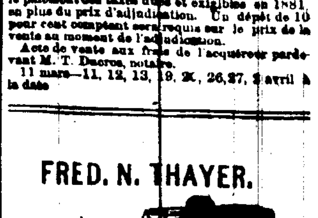

ENTREPOT DE VOITURES
109 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
Sept—1an—VeD.